COMMISSION « HDV 2025»

Du 22 janvier 2019

PARTICIPANTS:

(Statut: R=Rapporteur, P = Présent, A= Absent excusé, NE=Absent non excusé)

Nom	Statut	Nom	Statut
Membres de la Commission			
M. Gault	A	Mme Dooreman	P
M. Piazzini	P	M. Budieu	P
Mme Constant	P	M. Starke	NE
M. Christ	NE	Mme Maruani	P
Mme Benassayag	NE	M. Deforge	P
Autres participants			
M. Maria (Responsable de site)	P	M. Delagrange (Conseil de Surveillance)	P
Mme Imbert (Architecte)	P		

ORDRE DU JOUR

- Présentation et avancement du projet du poste de garde
- Présentation et avancement du projet du Club
- Présentation et avancement du projet de l'Agora

PREAMBULE

Mme Anaïs IMBERT, architecte à Antibes, à qui l'ASLP a confié la préparation de ces projets, présente chacun d'entre eux aux membres des commissions concernées (HDV2025, SECURITE/VOIRIE, CLUB et ESPACES VERTS). Elle les informe de certaines difficultés et propose des solutions pour les régler. Elle prend note des diverses observations sur ses propositions.

PRESENTATION ET AVANCEMENT DU PROJET DE POSTE DE GARDE

Mme IMBERT explique que le poste de garde est actuellement implanté dans une zone « N » dite naturelle, où par définition il est interdit de construire et même d'agrandir l'existant.

La solution selon Mme IMBERT serait de faire une demande simplifiée par courrier à la mairie, pour rattacher le poste de garde à la zone « UCa » (Zone dite **U**rbaine de **C**onstructions, « **a** » étant la parcelle des Hauts de Vaugrenier) qui est celle de La Foux bis. Un tel rattachement relève d'une

1bis, Allée du Ponson, 06270 - VILLENEUVE LOUBET. ☎ : 04 93 20 11 22 - Fax : 04 92 02 79 61
Email : aslp@wanadoo.fr Site internet : http://aslp-hautsdevaugrenier.com

décision du conseil municipal modifiant le PLU existant. L'ASLP va préparer une demande dans ce sens.

Travaillant dans l'hypothèse de ce rattachement en zone « UCa », Mme IMBERT a commencé une étude d'implantation conformément aux souhaits émis par la commission HDV 2025.

Le bâtiment serait rallongé de 5 m vers l'intérieur du domaine, pour agrandir la zone où sont postés les gardiens dans le bâtiment. Cela créerait un linéaire de 13 m permettant l'implantation de surfaces vitrées et d'écrans de contrôle. Un deuxième niveau serait créé sur la surface existante pour installer le bureau du gardien-chef et une salle de repos.

Le poste étant rallongé, les barrières de contrôle seraient déplacées vers l'intérieur du domaine de façon à dégager l'accès des bus et de la corniche et de réduire l'accumulation des véhicules au contrôle « visiteurs ».

La voie de sortie serait élargie pour comprendre deux voies parallèles afin de libérer la voie « résidents » de celle des entreprises et visiteurs.

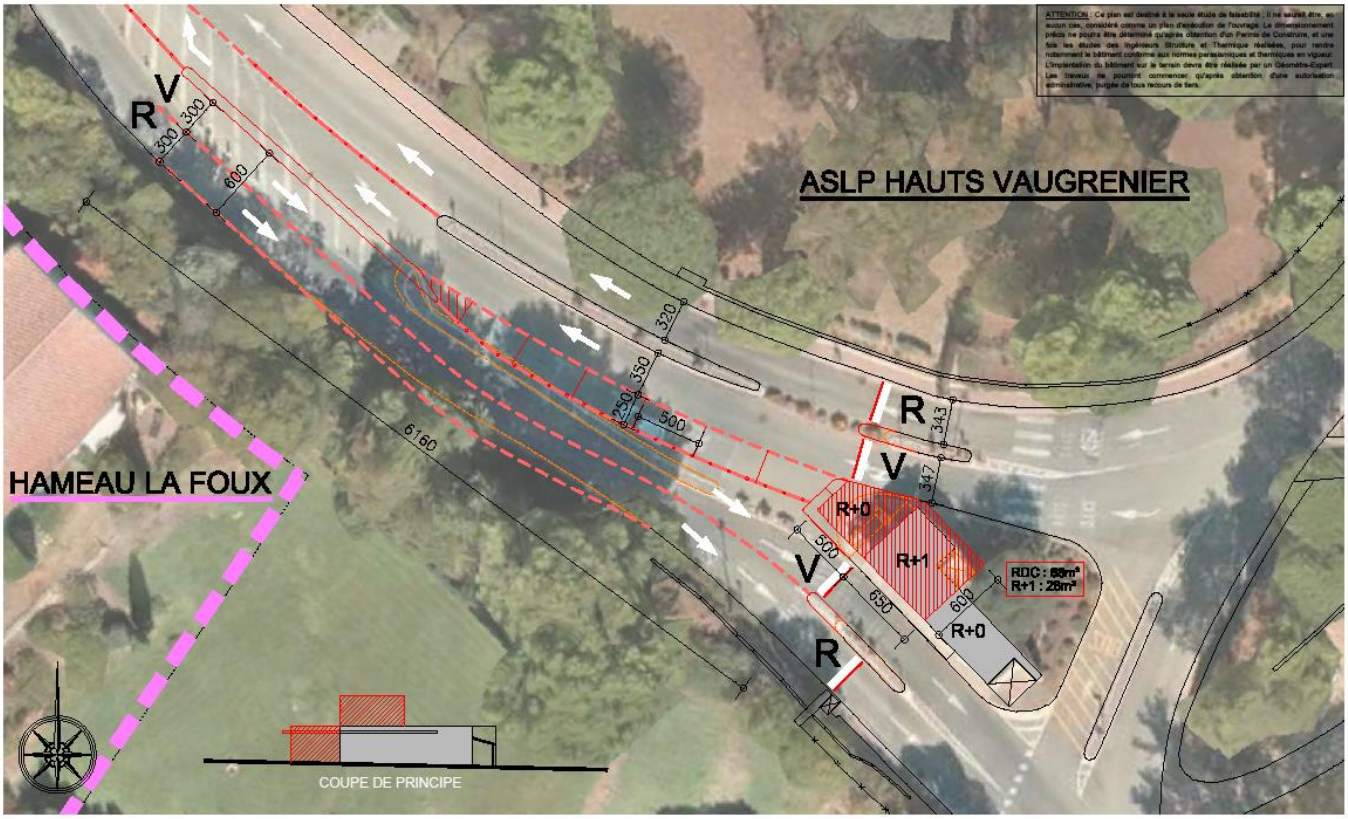

ETUDE DE FAISABILITE :	Maître d'Ouvrage :	Terrain :	DATE	EXISTANT A CONSERVER
POSTE DE GARDE	ASLP du Domaine des Hauts de Vaugrenier 2 Montée de l'Adret 06270 VILLENEUVE LOUBET	Corniche des Maurettes - Villeneuve-Loubet Parcelle cadastrale AZ n°2 Surface cadastrale : 68 116 m²	24/01/2018	A CONSTRUIRE
	SARL d'ARCHITECTURE Anaïs IMBERT - Architecte DE-HMONP - Membre de l'Ordre des Architectes n°517217 / CROA PACA n°502562 Email : imbert.archi@gmail.com - Mobile : 06 25 50 08 17 - Tél. : 04 93 67 01 58 - Site : ai-architecte.com		ECH. 1/250°	A DEMOLIR

1bis, Allée du Ponson, 06270 - VILLENEUVE LOUBET. ☎ : 04 93 20 11 22 - Fax : 04 92 02 79 61
Email : aslp@wanadoo.fr Site internet : http://aslp-hautsdevaugrenier.com

PRESENTATION ET AVANCEMENT DU PROJET DU CLUB

Mme IMBERT propose d'agrandir le CLUB de 130 m² en créant deux avancées en toit-terrasse vers le lac, qui pourraient être utilisées par le restaurateur. Cette solution, bien qu'attrayante, diminue la terrasse actuelle, fort prisée et très souvent pleine en période estivale.

Les membres de la commission demandent qu'un calcul précis soit fait sur les surfaces à rajouter afin que Mme IMBERT puisse mieux évaluer l'extension nécessaire.

Afin de résoudre le problème épineux de la petite partie du Club implantée sur le hameau de La Marjorie, il serait souhaitable de démolir celle-ci lors des travaux et d'en tenir compte dès maintenant dans l'étude du futur Club.

Une proposition, résultant de la discussion, serait de surélever la toiture du Club de façon à agrandir la mezzanine existante, de créer un vide de grande hauteur pour la salle de restaurant, rendant ainsi utilisable le toit-terrasse sans créer de gêne sonore pour les résidents de La Marjorie.

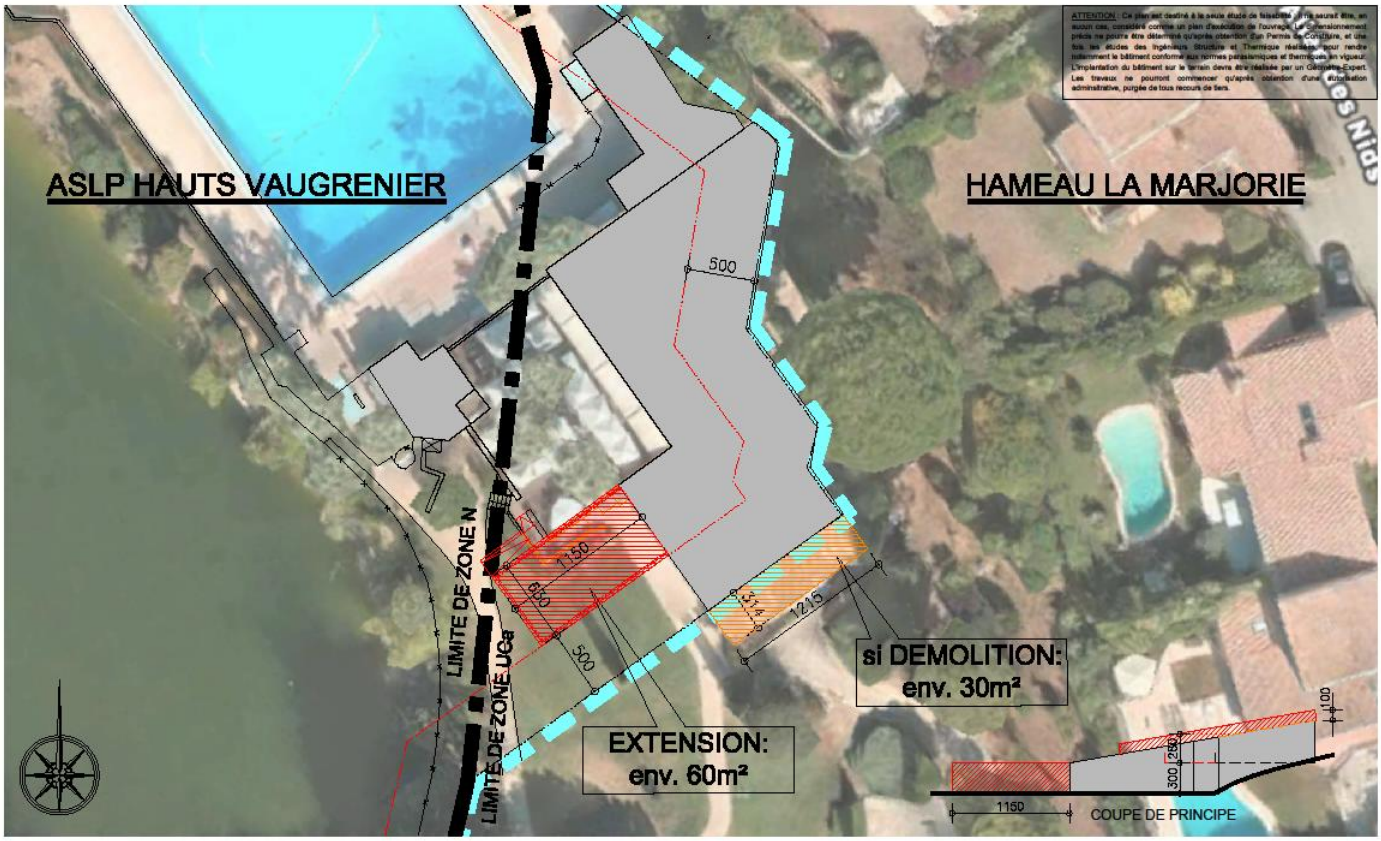

ETUDE DE FAISABILITE :	Maitre d'Ouvrage :	Terrain :
CLUB HOUSE	ASLP du Domaine des Hauts de Vaugrenier 2 Montée de l'Adret 06270 VILLENEUVE LOUBET	Promenade du Lac - Villeneuve-Loubet Parcelle cadastrale BC n°139 Surface cadastrale : 68 116 m²

SARL d'ARCHITECTURE Anaïs IMBERT - Architecte DE-HMONP - Membre de l'Ordre des Architectes n°S17217 / CROA PACA n°S02562
Email : imbert.archi@gmail.com - Mobile : 06 25 50 08 17 - Tél. : 04 93 67 01 59 - Site : ai-architecte.com

DATE 25/01/2018
ECH. 1/250°

EXISTANT A CONSERVER
A CONSTRUIRE
A DEMOLIR

1bis, Allée du Ponson, 06270 - VILLENEUVE LOUBET. ☎ : 04 93 20 11 22 - Fax : 04 92 02 79 61
Email : aslp@wanadoo.fr Site internet : http://aslp-hautsdevaugrenier.com

PRESENTATION ET AVANCEMENT DU PROJET DE L'AGORA

Ce projet prévoit la suppression de deux courts de tennis pour créer, à la place du premier court, un court de padel, un court de squash et deux tables de ping-pong, et, à la place du second, une série d'agrès qui alterneraient avec des jeux d'eau pour les enfants, créant ainsi un espace rafraichissant pour l'été.
Le mur d'entrainement du tennis serait remplacé par un mur d'escalade à deux voies. Une mini tyrolienne pourrait utiliser la dénivellation du terrain pour le plus grand plaisir des enfants.

Les plantes prévues pour combler les espaces pourraient permettre de créer un sentier botanique méditerranéen.

DATE DE LA PROCHAINE REUNION : à définir

Résumé à l'usage de la newsletter :

Réunion de la commission HDV 2025 le 24 janvier 2019 :

L'architecte mandatée par l'ASLP présente les trois projets qu'elle a été chargée d'étudier : l'agrandissement du poste de garde, celui du Club et le développement de l'agora. La commission

1bis, Allée du Ponson, 06270 - VILLENEUVE LOUBET. ☎ : 04 93 20 11 22 - Fax : 04 92 02 79 61
Email : aslp@wanadoo.fr Site internet : http://aslp-hautsdevaugrenier.com

marque son intérêt de principe tout en émettant des suggestions qui seront intégrées dans ces projets. Ces projets seront ensuite présentés aux représentants de hameaux.

Pour l'ASLP
BORNE et DELAUNAY, Directeur

Frédéric MARIA
Responsable de site

1bis, Allée du Ponson, 06270 - VILLENEUVE LOUBET. ☎ : 04 93 20 11 22 - Fax : 04 92 02 79 61
Email : aslp@wanadoo.fr Site internet : http://aslp-hautsdevaugrenier.com